

Monsieur le Président du Conseil Régional de Picardie,

Je crains que vous n'ayez été mal informé.

Le Conseil Régional de Picardie a contacté Gilbert Fillinger, vendredi 21 mai dans l'après-midi, pour lui annoncer qu'il avait décidé de réduire la subvention de la Maison de la Culture d'Amiens de 306 800 € à 50 000 € (- 256 800€). Ces restrictions ne concernent pas que la Maison de la Culture et d'autres structures de Picardie subissent également des restrictions.

Cette décision brutale, puisqu'elle concerne l'exercice 2010 déjà largement entamé, entraînera une véritable crise au sein de la Maison. La programmation de l'automne et du premier semestre 2011 étant faite et engagée contractuellement auprès des artistes (la brochure est en cours d'impression), elle n'a plus aucun moyen, aujourd'hui, de changer les choses et de trouver des solutions. Le déficit est inéluctable.

Les raisons invoquées sont, entre autres :

- un équilibrage des aides par rapport aux trois scènes conventionnées (Beauvais, Compiègne, Creil)
- un accueil « pas bon » de l'Orchestre de Picardie

La méthode employée est choquante, en effet la Maison de la Culture a envoyé une demande de subvention dès le mois d'octobre 2009, dans laquelle elle décrivait ses projets et, à aucun moment, la Région ne lui a indiqué qu'il y aurait une remise en question de cette subvention.

L'une des missions de la Maison de la Culture, dans le cadre du subventionnement régional (1), (en dehors de la programmation musique et danse), est d'accueillir l'Orchestre de Picardie. Depuis la direction de Gilbert Fillinger, la place de l'Orchestre de Picardie n'a fait que croître dans la programmation.

La Maison de la Culture, en quatre années, a accueilli, outre les 6 à 7 concerts annuels, deux opéras, en partenariat avec l'Opéra de Lille ; créé une comédie musicale (*Fifty Million Frenchmen*) et un opéra-comique (*Le Médecin malgré lui*). Cette année, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 juin 2010, la Maison a déjà engagé, pour l'Orchestre de Picardie, 252 702,00 € pour les concerts et, principalement, l'opéra (*Eugène Onéguine*). D'ici à l'automne, trois concerts sont programmés dont le coût dépassera certainement 20 000,00 €. Si la Maison avait eu connaissance de cette décision, elle ne se serait évidemment pas engagée sur l'opéra présenté au mois de février dernier.

La subvention du Conseil Régional, intégralement investie dans l'artistique, génère des recettes propres qui, de fait, disparaîtront. Depuis cinq années, la Maison a réussi à trouver, progressivement, un taux d'autofinancement proche de 35%, ce cercle « vertueux » se trouvera évidemment perturbé ; sans compter les conséquences sur la programmation offerte au public.

Le projet de Gilbert Fillinger est d'ouvrir la Maison à la création, à la production et aux artistes, de partager avec eux la responsabilité financière de leur projet, de faciliter leurs créations, et c'est pour eux que nous devons être le plus inquiets aujourd'hui, leur situation à tous étant, souvent, d'une extrême fragilité. La Maison a réussi en cinq ans à créer l'équivalent annuel de 13 emplois artistiques plein temps. Elle est, par ailleurs, un employeur important de personnels permanents et intermittents de Picardie, et ne peut se soustraire à ses obligations et ses responsabilités.

De plus, la Maison de la Culture a sauvé Label Bleu, sa maison de disque, et supporte, sans nouvelles aides depuis deux ans, le remboursement des dettes de ce label sur ses fonds propres de 150 000 € par an et ce, jusque fin 2014. Cette somme vient s'ajouter aux déficits certains des exercices 2010 et 2011, liés à la diminution des subventions du Conseil Régional.

L'annonce d'une future diminution de subvention, dans une période de crise, pourrait être entendue, mais placer la Maison devant le fait accompli, est une décision dangereuse, qui ne sera pas sans conséquences.

Je soutiens la Maison de la Culture d'Amiens dans ses démarches pour dénoncer la décision du Conseil Régional de Picardie de retirer 256 800 € de subvention pour l'année 2010.

Nom	Prénom	Adresse	Profession	date et signature
-----	--------	---------	------------	-------------------

extrait de la convention financière 2009 Région Picardie – Maison de la Culture d'Amiens

**Article 1 : OBJET**

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de versement de la participation financière de la Région destinée à soutenir le fonctionnement de la Maison de la Culture d'Amiens au titre de l'année 2009 et pour le soutien à une action qui vise à faciliter l'accès aux étudiants à des spectacles de la programmation, conformément au programme prévisionnel d'actions 2009 joint en annexe 2 à la présente convention.